



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 08 décembre 2017 à 20 heures 30 minutes
Hôtel de Ville

Présents :

Mme ABEL Françoise, Mme BAROTTE Mauricette, Mme BELLAMY Valérie, M. BOULANGER Patrick, Mme CALVINHO Augusta, Mme CLAUDEL Josette, M. DEMANGE Michel, M. DESMOUGINS Philippe, Mme FAIVRE Danièle, Mme FERREIRA Déolinda, M. GERMAIN Philippe, Mme GILLET Laurence, Mme GRIFFAULT Henriette, M. GUYON Bernard, Mme HERTELER Françoise, Mme MILLOTTE Nathalie, M. NICHINI Christian, M. PETIN Eric, M. REMY Michel, Mme RENAUX Sandrine, M. SENGLER Gilles, Mme THIRIAT Christiane, M. VALENTIN Didier

Procuration(s) :

Mme LAURENT Catherine donne pouvoir à Mme THIRIAT Christiane, M. LE ROUX Yves donne pouvoir à M. DEMANGE Michel, M. THIOLIERE Frédéric donne pouvoir à Mme FAIVRE Danièle

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme LAURENT Catherine, M. LE ROUX Yves, M. THIOLIERE Frédéric, M. TISSERAND Jean-Charles

Secrétaire de séance : Mme RENAUX Sandrine

Président de séance : M. DEMANGE Michel

2017- 073 - FINANCES LOCALES - BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 03

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOpte la Décision Modificative n° 03 au Budget **PRINCIPAL**.

2017- 074 - FINANCES LOCALES - BUDGET EAU - DECISION MODIFICATIVE N° 03

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOpte la Décision Modificative n° 03 au Budget **EAU**.

2017- 075 - FINANCES LOCALES - BUDGET ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N° 03

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ADOpte la Décision Modificative n° 03 au Budget **ASSAINISSEMENT**.

2017- 076 - FINANCES LOCALES – DISSOLUTION BUDGET RESTAURATION DU PERSONNEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la suppression du budget annexe "restauration du personnel" au 31 décembre 2017,

ACCEPTE la reprise de l'actif, du passif et des résultats du budget annexe "restauration du personnel" dans le budget principal au 1er janvier 2018,

AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces administratives pour la suppression du budget annexe "restauration du personnel" aux fins d'intégrer ce dernier au budget principal.

2017- 077 - FINANCES LOCALES – BUDGET PRINCIPAL – RECETTES – TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE les tarifs proposés, à compter du 1^{er} janvier 2018.

2017- 078 - FINANCES LOCALES – BUDGET PRINCIPAL – DEPENSES – TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE les tarifs proposés, à compter du 1^{er} janvier 2018.

2017- 079 - FINANCES LOCALES – BUDGET ASSAINISSEMENT – TARIFS MUNICIPAUX A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE les tarifs proposés, à compter du 1^{er} janvier 2018.

2017- 080 - FINANCES LOCALES – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

PRONONCE les admissions en non-valeur des titres de recettes dont le Comptable du Trésor n'a pu effectuer le recouvrement.

2017- 081 - FINANCES LOCALES – RECENSEMENT DE LA POPULATION – REMUNERATION DES AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE POUR les propositions relatives à la rémunération des agents recenseurs.

2017- 082 - FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS RENOVATION FAÇADES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SE PRONONCE POUR les demandes qui répondent aux critères d'attribution retenus.

2017- 083 - FINANCES LOCALES – SUBVENTION HOME FLEURI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE POUR une subvention de 50 € pour l'EHPAD "Le Home Fleuri" pour sa participation à la corrida des Abbesses 2017.

2017- 084 – FINANCES LOCALES – ADHESION A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE Xdemat

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ACCEPTÉ l'adhésion à la Société Publique Locale SPL-Xdemat, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

ACCEPTÉ d'acquérir une action au capital de la société au prix de 15,50 euros auprès du département des Vosges, soit 0.01 % du capital.

DECIDE dans l'attente d'acquérir une action au capital social, d'emprunter une action au département des Vosges, conformément au projet de convention de prêt d'action.

APPROUVE pleinement et entièrement les modalités de fonctionnement de la société.

AUTORISE M. le Maire à signer les statuts et le pacte d'actionnaires de la société.

2017- 085 – SMIC – CHANGEMENT D'OPERATEUR DE TELETRANSMISSION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents relatifs au changement d'opérateur de télétransmission,

ACCEPTÉ l'utilisation du dispositif proposé par le SMIC (opérateur SPL Xdemat) pour la télétransmission de ces actes.

2017- 086 - DOMAINE ET PATRIMOINE – CESSIION PARCELLES – LES PONCEES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE la cession à l'EURL HABITAT DECO, représentée par M. DIVOUX Bruno, des parcelles cadastrées AL 449 et AL 450 situées lieu-dit Les Poncees, d'une superficie totale de 240 m² pour la somme de 3 014 €.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié s'y rapportant.

DIT que les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

2017- 087 - DOMAINE ET PATRIMOINE – ACQUISITION PARCELLE – LA COLICHE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE l'acquisition de la parcelle cadastrée AC 695 lieudit La Coliche, à titre gratuit.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié s'y rapportant.

DIT que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

2017- 088 – RESSOURCES HUMAINES – REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE POUR l'instauration de l'IFSE et le CIA à compter du 01/01/2018,

DIT que les crédits correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget,

DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre le dispositif arrêté et notamment la cotation des postes, l'évaluation des agents et le versement individuel des deux parts du RIFSEEP.

2017- 089 - RESSOURCES HUMAINES – CREATION ET SUPPRESSION POSTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE de la création du poste suivant :

- Animateur Principal 1ère Classe à temps complet (35 heures hebdomadaires)

DECIDE de la suppression du poste suivant :

- Animateur Principal 2ème Classe à temps complet (35 heures hebdomadaires)

PRECISE que les crédits suffisants ont été prévus au budget de l'exercice.

2017- 090 – RESSOURCES HUMAINES – CREATION POSTE – CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI – (CUI – CAE)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE POUR la création d'un poste au sein du service scolaire et périscolaire dans le cadre du dispositif "Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi",

2017- 091 - OUVERTURES DOMINICALES DES COMMERCES POUR L'ANNEE 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable sur les propositions d'ouvertures des commerces les dimanches.

PRECISE que les restrictions préfectorales demeurent applicables.

2017- 092 – ENSEIGNEMENT – COMITE CONSULTATIF DES AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES – CONSEILS D'ECOLLES – RENOUELEMENT DES MEMBRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la désignation des membres proposés.

2017- 093 – INTERCOMMUNALITE – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le rapport du 12 septembre 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

2017- 094 - INTERCOMMUNALITE – SDANC – NOUVELLE ADHESION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

SE PRONONCE POUR l'adhésion de la commune de St Dié des Vosges.

2017- 095 – INTERCOMMUNALITE – RAPPORT SICOVAD 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

PREND ACTE du rapport.

2017- 096 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des Décisions.

2017- 097 - FINANCES LOCALES – VENTE DE BOIS

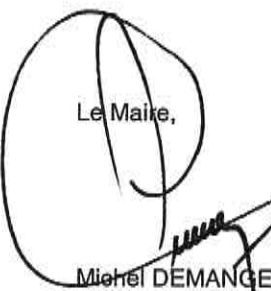
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

AUTORISE l'encaissement du produit de la vente de bois pour un montant total de **5 179.37 € H.T.** (2 445.62 € + 2 733.75 €).

2017- 098 - FINANCES LOCALES – SUBVENTION – ASSOCIATION LES VIEUX GREEMENTS LONDAIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE POUR l'attribution d'une subvention de 850 € pour l'association « Les Vieux Gréements Londaïs ».

Le Maire,

Michel DEMANGE

